

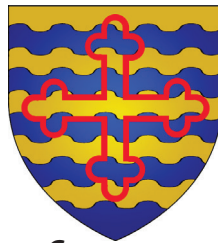
ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

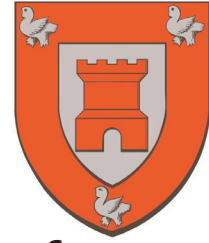
Cours de musique



Commune
de Bettendorf



Commune
de Reisdorf



Commune
de Tandel

Enseignement musical Division inférieure

Année scolaire 2019/2020

Cours de musique, correspondant à l'enseignement musical de la division inférieure (jusqu'au diplôme de la 1ère mention) telle qu'elle est définie par la loi du 28 avril 1998 portant harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal, destinés aux enfants et adultes des communes de Bettendorf, Reisdorf et Tandel.

Les cours sont offerts en collaboration avec les Fanfares de Bettendorf, Gilsdorf, Bastendorf et Reisdorf.

DETAILS DES COURS

FORMATION MUSICALE (solfège)	- Éveil musical – 1 ^{ère} année (1h / semaine) - Éveil musical – 2 ^e année (1h / semaine) - 1 ^{ère} année (1h / semaine) - 2 ^e année (1,5h / semaine) - 3 ^e année (2h / semaine) - 4 ^e année (2h / semaine)
Conditions d'admission	- Éveil musical: à partir du cycle 1.2 (5 ans au 31/08) ou cycle 2.1 de l'Ecole Fondamentale - 1 ^{ère} année: à partir du cycle 2.2 de l'Ecole Fondamentale
Note	- La fréquentation des cours de solfège jusqu'à la 4 ^e année (1 ^{ère} mention) est obligatoire pour poursuivre la formation instrumentale.
FORMATION INSTRUMENTALE Cours de 20 à 30 min / semaine (avancés: 45 à 60 min / semaine)	- bois: flûte traversière, clarinette, saxophone (soprano, alto, ténor, baryton) - cuivres: trompette/bugle/cornet, cor en fa, cor / alto mib, baryton, tuba, trombone, basse mib/sib - percussion, drumset (après le diplôme du 1 ^{er} cycle en percussion) - piano (pour les élèves des communes de Bettendorf et Reisdorf)
Conditions d'admission	- vents / percussion : avoir accompli les 2 ans d'éveil musical ou 1 année de solfège ou exceptionnellement sur recommandation du chargé de cours/test d'admission. - piano : avoir accompli avec succès la 1 ^{ère} année de solfège, avoir un piano à domicile. Les inscriptions sont limitées à 10. - adultes : avoir accompli 1 année de solfège ou exceptionnellement sur recommandation de la direction de l'Ecole.
FORMATION VOCALE cours de 30 min / semaine (avancés: 45 à 60 min / semaine)	- Chant individuel (seulement pour les élèves de Bettendorf et Tandel)
Conditions d'admission	- à partir de 15 ans ou sur recommandation de la direction de l'Ecole. - avoir accompli 1 année de solfège ou exceptionnellement sur recommandation de la direction de l'Ecole.
FORMATION D'ENSEMBLE (JUGENDORCHESTER)	- Ensemble instrumental (1h / semaine): un ensemble destiné aux élèves de Bettendorf/Tandel et un ensemble pour les élèves de Reisdorf
Condition d'admission	- Avoir passé avec succès la 1 ^{ère} année d'études à l'instrument

LIEUX ET HORAIRES DES COURS

Les lieux et horaires des cours qui auront lieu à Bettendorf, Gilsdorf, Bastendorf et Reisdorf (sur le vu des inscriptions) seront fixés lors d'une réunion de concertation avec les élèves/parents.

Cette réunion aura lieu le **mercredi 10 juillet 2019 à 18.00** heures dans la buvette du Centre sportif, 1 rue Neuve à Bettendorf.

La rentrée scolaire a lieu lundi, le 16 septembre 2019.

FRAIS D'INSCRIPTION

Cours collectifs: 60 € par an

Cours individuels: 85 € par an

Ensemble instrumental: gratuit

- aux élèves résidents dans les trois communes signataires et n'ayant pas encore dépassés la limite d'âge de 26 ans, encore scolarisés et à justifier par un certificat de scolarité à partir de 18 ans,

- aux membres actifs d'une société musicale ou de chant des communes précitées, dont l'adhésion doit être constaté par le président de l'association respective.

Aide étatique (pour subvenir au minerval de l'enseignement musical): Vous trouverez toutes les conditions et modalités sur notre site:

<https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/enseignement-musical/aide-etatique>.

RENSEIGNEMENTS

Pompier-Fanfare Bettendorf
Monsieur Nico Schannel (tél : 661 80 82 14)

Fanfare Bastendorf
Monsieur Léon Miller (tél : 691 83 53 77; Mail: jomiller@pt.lu)

Musik Gilsdref
Madame Michèle Hoffmann-Winter (tél: 26 80 02 93)
Madame Monique Troes-Michels (tél: 621 50 67 57)

Reisdreifer Musek a.s.b.l.
Madame Sonja Muller (tél. 691 78 35 63)
Monsieur Frank Florian Hilkhuijsen (tél. 691 83 98 40)

Fiche d'inscription 2019/2020

Les formulaires d'inscriptions sont à adresser pour le 17 juin 2019 au plus tard à :

Cours de musique de la
Commune de Bettendorf
c/o Madame Linda Van Dijk
1 rue Neuve L-9353 Bettendorf
Tel : 28 12 54 204 ; Fax : 23 12 54 299
E-mail : population@bettendorf.lu

Cours de musique de la
Commune de Reisdorf
2 Place de l'Eglise L-9391 Reisdorf
Tel : 83 62 21; Fax : 86 92 30
E-mail : alain.kremer@reisdorf.lu

Cours de musique de la
Commune de Tandel
c/o Monsieur Jean-Claude Wampach
B.P. 141 L-9202 Diekirch
Tel : 80 38 03 - 1; Fax : 80 31 00
E-mail : secretariat@tandel.lu

La fiche est à remplir également par les anciens élèves !

<input type="checkbox"/> Bettendorf	<input type="checkbox"/> Reisdorf	<input type="checkbox"/> Tandel
-------------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------

Nom et prénom de l'élève											
Lieu et date de naissance											
Matricule national											

<i>Le (la) soussigné(e)</i>
Nom et prénom (parents/tuteurs)
Rue et numéro
Code postal et localité
Téléphone et/ou GSM
E-Mail

désire inscrire mon fils <input type="checkbox"/>	ma fille <input type="checkbox"/>	désire s'inscrire <input type="checkbox"/>	ancien élève <input type="checkbox"/>	nouvel élève <input type="checkbox"/>
---	-----------------------------------	--	---------------------------------------	---------------------------------------

aux cours de musique suivants

Éveil musical	1 ^{ère} année à partir du cycle 1.2 (5 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale <input type="checkbox"/>	2 ^e année à partir du cycle 2.1 (6 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale <input type="checkbox"/>
	Formation musicale (solfège)	1 ^{ère} année à partir du cycle 2.2 (7 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale <input type="checkbox"/>
	3 ^e année <input type="checkbox"/>	4 ^e année <input type="checkbox"/>
Formation instrumentale	Instrument :	
Formation vocale	Chant individuel <input type="checkbox"/>	
Formation d'ensemble	Ensemble instrumental <input type="checkbox"/>	Instrument :

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école, indiquez-la et joignez-y les attestations respectives.

Ecole / Conservatoire

Années d'études	Éveil musical (Initiation à la musique) :	
	Solfège :	
	Instrument (préciser) :	
Remarque éventuelle		
Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'Ecole de musique de l'UGDA et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/ concerts...)		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

L'Ecole de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

L'École de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos ou bien de filmer pendant les activités et cours organisés par l'École de musique de l'UGDA et d'utiliser ce matériel audiovisuel dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. Ne seront prises que des images de groupes. Les images prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription, des droits d'inscription (non remboursables), mentionnés dans la présente publication, et les approuve.

Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).

Date limite des inscriptions : Lundi, 17 juin 2019

Toute inscription doit obligatoirement se faire moyennant ce présent formulaire (ou une photocopie), dûment rempli, signé et envoyé ou remis au complet (2 pages) à l'Administration Communale de résidence ou au responsable local concerné.

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.